

PROCÉDURE D'ANNULATION ET DE TRANSFORMATION DES LICENCES

Le nouvel Intranet fédéral permet de différencier la pratique loisir de la pratique compétition. Ainsi, chaque type de licence est désormais scindé en deux catégories :

• Licence Annuelle (A)	Annuelle Loisir (AL)	Annuelle Compétition (AC)
• Licence Universitaire (U)	Universitaire Loisir (UL)	Universitaire Compétition (UC)
• Licence Scolaire (S)	Scolaire Loisir (SL)	<i>(pas de licence compétition)</i>
• Licence Banc Fixe (BF)	Banc Fixe Loisir (BFL)	Banc Fixe Compétition (BFC)
• Licence Indoor (I)	Indoor Loisir (IL)	Indoor Compétition (IC)
• Licence Découverte 90 jours (D90)	Découverte 90 jours (D90)	<i>(pas de licence compétition)</i>
• Licence Découverte 30 jours (D30)	Découverte 30 jours (D30)	<i>(pas de licence compétition)</i>
• Licence Découverte 7 jours (D7)	Découverte 7 jours (D7)	<i>(pas de licence compétition)</i>
• Licence Indoor individuelle (II)	Indoor Individuelle Loisir (IIL)	Indoor Individuelle Compétition (IIC)
• Licence Événementielle (E)	<i>(pas de licence loisir)</i>	Événementielle Compétition (EC)

Une troisième catégorie dite « Non-Pratiquant » (NP) est déclinée pour certains types de licences.

MODIFICATION DU TYPE D'UNE LICENCE

Toute licence « Non-Pratiquant » peut être modifiée en « Loisir » ou en « Compétition » de même type tout au long de la saison (ANP en AL ou AC...).

Toute licence « Loisir » peut être modifiée en licence « Compétition » de même type tout au long de la saison (AL en AC ; UL en UC...).

Pour modifier une licence « Non-Pratiquant » ou « Loisir » en licence « Loisir » ou « Compétition », il suffit de modifier le type de la licence et de renseigner les informations du certificat médical nécessaires (attestation au questionnaire de santé, certificat de non contre-indication à la pratique du sport en compétition...).

Aucun coût supplémentaire n'est appliqué.

Procédure : depuis l'onglet « Licences » de la personne, cliquez sur « Modifier » puis sur « Type ». Choisissez le type de licence « Loisir » ou « Compétition » et ajoutez les renseignements concernant le certificat médical.

DÉLAIS D'ANNULATION DES LICENCES

Pour annuler une licence et être remboursé, la demande doit être faite selon les délais suivants :

- **A, U, S, BF, I et II** : la demande d'annulation doit être faite dans un délai de **30 jours** après la date de saisie.
- **D90** : la demande d'annulation doit être faite dans un délai de **15 jours** après la date de saisie.
- **D30** : la demande d'annulation doit être faite dans un délai de **7 jours** après la date de saisie.
- **D7** : la demande d'annulation doit être faite dans un délai de **1 jour** après la date de saisie.
- **E** : la demande doit être faite auprès de la FFAviron **avant la date de clôture des inscriptions** de la compétition à laquelle la licence est rattachée.

Le montant des licences A, U, S, BF, I, D90, D30 et D7 est automatiquement recrédié sur le compte du club via l'Intranet fédéral lors d'une annulation.

Pour les licences II et E, le remboursement doit être fait manuellement par la FFAviron après annulation de la licence.

PROCÉDURE DE MODIFICATION DES LICENCES

Pour modifier le type d'une licence, la FFAviron doit annuler la licence, pour saisir la nouvelle.

Un club peut faire évoluer une licence selon les délais définis :

- Vers une licence de niveau supérieure en modifiant le type de la licence sur l'Intranet fédéral.
- Vers une licence de niveau inférieur en demandant au Service licences de la FFAviron la modification du type de la licence.

Hiérarchie des licences :

E^(licence hors club) >> II^(licence hors club) >> D >> S^(si convention) >> I >> BF >> U^(si convention) >> A
(ex. Une licence IL peut être modifiée directement en AC.)

Les licences D90, D30 et D7 sont renouvelables en n'importe quel type de licence.

Le détenteur d'une licence II peut souscrire une licence IIC s'il a une IIL ou tout autre type de licence proposé en adhérent dans un club.

Le détenteur d'une licence E peut souscrire une licence IIL ou IIC via MyFFA ou tout autre type de licence proposé en adhérent dans un club.

Licence Annuelle Non-Pratiquant (ANP), Loisir (AL) et Compétition (AC)

Modification en :

- U^(si convention), S^(si convention et âge requis), BF ou I : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence A.
- D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- II et E : NON.

Licence Universitaire Non-Pratiquant (UNP), Loisir (UL) et Compétition (UC)

Modification en :

- A : tout au long de la saison.
- S^(si convention et âge requis), BF ou I : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence U.
- D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- II et E : NON.

Licence Scolaire Loisir (SL)

Modification en :

- A : tout au long de la saison.
- U^(si convention), BF ou I : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence S.
- D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- II et E : NON.

Licence Banc Fixe Non-Pratiquant (BFNP), Loisir (BFL) et Compétition (BFC)

Modification en :

- A, U^(si convention) ou S^(si convention et âge requis) : tout au long de la saison.
- I : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence BF.
- D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- II et E : NON.

Licence Indoor Non-Pratiquant (INP), Loisir (IL) et Compétition (IC)

Modification en :

- A, U (si convention), S (si convention et âge requis) ou BF : tout au long de la saison.
- D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- Il et E : NON.

Licence Découverte 3 mois (D90)

Modification en :

- A, U (si convention), S (si convention et âge requis), BF, I : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D90.
- D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- Il et E : NON.

Licence Découverte 1 mois (D30)

Modification en :

- A, U (si convention), S (si convention et âge requis), BF, I ou D90 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D30.
- D7 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- Il et E : NON.

Licence Découverte 7 jours (D7)

Modification en :

- A, U (si convention), S (si convention et âge requis), BF, I, D90 ou D30 : la demande de modification doit être faite avant le délai d'annulation d'une licence D7.
- Il et E : NON.

Licence Indoor Individuelle Loisir (IIL) et Compétition (IIC)

Modification en :

- A, U (si convention), S (si convention et âge requis), BF, I, D90, D30 ou D7 : NON, car elle n'est pas liée à un club.
- E : NON.
- Une licence IIL peut être modifiée en IIC.

Licence Événementielle Compétition (EC)

Une licence E ne peut pas être modifiée en un autre type de licence, car elle est associée à une compétition et non liée à un club.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Licence (Lic.)	Délai d'annulation	Délai de modification d'une licence (Lic.) en...									
		AL et AC	UL et UC (si convention)	SL (si convention et âge requis)	BFC et BFL	IL et IC	D90	D30	D7	IIL et IIC	EC
AL et AC	30 jours		30 jours				15 jours	7 jours	1 jour	NON	NON
UL et UC	30 jours	Toute la saison		30 jours			15 jours	7 jours	1 jour		
SL	30 jours	Toute la saison	30 jours		30 jours		15 jours	7 jours	1 jour		
BFL et BFC	30 jours	Toute la saison				30 jours	15 jours	7 jours	1 jour		
IL et IC	30 jours	Toute la saison					15 jours	7 jours	1 jour		
D90	15 jours	15 jours						7 jours	1 jour		
D30	7 jours	7 jours							1 jour		
D7	1 jour	1 jour									
IIL et IIC	30 jours	NON, car une licence II n'est pas liée à un club.									
EC	Avant la clôture des inscriptions	NON, car une licence E est associée à une compétition et non liée à un club.									